



Chant final du Noël à la déchetterie, mardi lors de la répétition générale. La première est agendée à ce soir. RICHARD LEUENBERGER

SAINT-SULPICE Des Vallonniers de tous âges jouent la Nativité dès ce soir.

Marie, Joseph et les rois mages retrouvent la déchetterie

MATTHIEU HENGUELY

Il gèle à pierre fendre ce mardi soir à Saint-Sulpice. Une petite troupe s'affaire non loin de l'entrée de la déchetterie communale. Comme l'année passée, ces courageux trompe-le-froid vallonniers de tous les âges, bien emmitouffés dans leurs costumes, s'apprêtent à faire revivre les scènes de la Nativité dans ce lieu plutôt singulier.

«On avait envie de pérenniser le spectacle», indique la responsable «multitâches» Ilona Bodmer, qui a écrit le texte. L'an dernier, entre 100 et 150 personnes s'étaient déplacées à chacune des quatre représentations. Une équipe de la télévision suisse italienne était même venue tourner un reportage.

Cette année, tout est plus

compliqué. «C'est obstacle sur obstacle», regrette la cheffe, qui n'en perd pas pour autant son sourire. La procédure de reprise de la déchetterie n'aide pas tellement les comédiens d'un jour.

Du coup, si l'on reprend le même texte, une bonne partie des participants et les lieux – «Noël à la déchetterie, ça sonne quand même bien, non?», questionne Ilona Bodmer –, la mise en scène est totalement revue: deux chariots tirés par des cor-

des font office de scènes en mouvement. «J'adore les choses qui bougent», confie Gérard Bé-tant, le metteur en scène. «Ça fait un peu de bruit mais ce n'est pas très grave. On n'a pas les sous pour changer les roues.»

L'éclairage est prévu en partie par le public, à qui l'on distribue des lampes de poche. L'accompagnement musical est l'œuvre de Marjaana Miettinen et Yaroslav Ayvazov, qui ont notamment donné des cours de chant aux participants.

Dont aux plus jeunes, comme Hugo. Le garçon demande quel roi mage il joue, peu avant la générale. «Tu es Melchior!», lui répond sa grand-maman Ilona, qui n'a pas hésité à donner au pasteur David Allisson le rôle du contestataire qui met en doute l'arrivée du Sauveur. «Elle m'a dit qu'elle se réjouissait de me voir dans ce rôle.»

Le spectacle est présenté quatre fois, dès ce soir. «Vous pouvez écrire aux gens de mettre des habits chauds?», demande encore Ilona Bodmer. Expérience faite, le conseil est à suivre. ○

«Noël à la déchetterie, ça sonne quand même bien, non?»

ILONA BODMER AUTEURE

INFO+

Noël à la déchetterie: Spectacle ce soir et demain, ainsi que les 19 et 20 décembre, à 18 heures à la déchetterie de Saint-Sulpice. Durée: environ 35 minutes.

CORTAILLOD Budget accepté sans difficultés

Le budget 2014 de Cortaillod, qualifié de «pragmatique et prudent» par le grand argentier de la commune Daniel Berger, a passé la rampe mardi soir, lors de la séance du Conseil général, avec 33 oui et un non. Et encore, cet unique non, provenant du libéral-radical Olivier Félix, n'était en rien dirigé contre le Conseil communal. «Notre budget scolaire (ré: sur lequel la commune n'a pratiquement aucune influence puisqu'il s'agit d'un syndicat intercommunal) explose sans raison valable. Je voterai donc non», a expliqué l'intéressé.

Les élus ont également accepté de débloquer un crédit de 65 000 francs pour remettre aux normes l'éclairage de sécurité et les voies de fuite de la salle de spectacles Cort'agora. ○ NHE

TRIBUNAL Sursis et suivi psychiatrique ordonnés par le juge.

Brigandages au bancomat

Dix mois de prison avec sursis, conditionné à un suivi psychiatrique. C'est la peine qu'a infligée hier le juge du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers Bastien Sandoz à Michel*. Cet habitant de Besançon âgé de 37 ans a été condamné pour brigandages, injures et vols notamment.

Son doigt en guise d'arme

Entre le 12 et le 26 avril dernier, Michel a tenté à six reprises de se faire remettre de l'argent par des passants, à Neuchâtel (notamment à la gare) et à Lausanne. Le plus souvent, il faisait croire à ses victimes qu'il portait une arme à feu en dissimulant son doigt dans la poche de sa veste et en le pointant contre leur dos. Avec ce stratagème rudimentaire, il a tout de même réus-

si à obtenir à plusieurs reprises de ses cibles qu'elles retirent de l'argent à un bancomat et qu'elles le lui remettent. Il a ainsi soustrait à ses victimes un montant total de 750 francs en liquide. Il a été appréhendé par la Police peu après l'une de ces opérations.

En mars, il avait également commis deux vols, l'un en arrachant un porte-monnaie des mains d'une passante (butin: 47fr.10), l'autre en subtilisant le portefeuille d'une femme qui le transportait dans sa voiture.

«Nouveau départ à zéro»

Comme il a reconnu tous les faits qui lui étaient reprochés, Michel, sans emploi, souffrant de schizophrénie et dont la responsabilité est limitée, a été jugé selon une procédure simplifiée. Ce qui ne l'a pas empêché, à l'au-

dience d'hier, de se montrer assez volubile. «C'était juste que je fasse de la prison, j'ai beaucoup souffert et j'ai pris un nouveau départ à zéro», a-t-il notamment lancé au juge qui ne lui avait pas posé de question.

Outre les dix mois avec sursis, Michel devra verser quelques centaines de francs à ses victimes. Quand le juge lui a lu la sentence, le condamné, incarcéré depuis avril, lui a demandé: «J'ai pas compris, je retourne en prison?» Lorsque Bastien Sandoz lui a expliqué que non, le condamné a explosé en sanglots, avant de serrer plusieurs fois la main du juge, de son avocat et du procureur. Et de lancer: «La Suisse est un beau pays, c'est moi qui suis dégingué dans ma tête.» ○ NHE

*Prénom fictif

LA TÈNE

Projet immobilier au menu

Après les troubles qu'a connus la commune de La Tène, le nouvel exécutif élu le 24 octobre dernier n'a pas eu le temps d'élaborer un budget pour 2014. Ainsi ce n'est pas sur cet objet que se penchera, ce soir à 19 heures à l'espace Perrier, le Conseil général.

La soirée s'articulera plutôt autour de l'adoption du plan spécial «Derrière-le-Château». Un projet immobilier élaboré en 2011, mais retardé en raison d'une conduite de gaz longeant la Thielle. Une nouvelle législation fédérale a contraint le promoteur, Magnum immobilier, à réaliser une étude de dangerosité.

Un bénéfice de 3,7 millions

Celle-ci ayant été réalisée, le Conseil communal soumettra, ce soir, aux élus un rapport relatif au plan spécial de cette zone. Mais en introduction, une collaboratrice de Magnum immobilier présentera ce projet modifié.

Son changement d'affectation en zone densifiée impliquera le passage des 28 unités d'habitations initialement prévues en 33 unités contiguës. Stéphane Buri, le promoteur, ne cache pas espérer enfin pouvoir satisfaire ses clients ayant déjà effectués des «pré-réservations» et continuer à vendre ses habitations.

Quant au Conseil communal, il

rappelle dans son rapport que ce plan spécial «poursuit l'objectif de développer l'aménagement du territoire dans une occupation rationnelle du terrain constructible disponible». Et de souligner que la vente de ce terrain rapporterait 3,7 millions de francs à la commune.

La réalité du projet Agora

Une motion émanant des groupes PLR et PS figure également à l'ordre du jour. Elle invite l'exécutif à «rétablir, dans le cadre du projet d'écoquartier social Agora et de la société anonyme Sanaforum Holding SA, la réalité du dossier au travers d'un rapport d'information d'ici au 12 juin 2014».

Il sera également question de l'octroi d'une subvention annuelle d'un maximum de 15 000 francs au jardin d'enfants privé Bidibul. Une résolution des délégués à Midnight La Tène encourage, par ailleurs, l'exécutif à pérenniser l'organisation et le financement de ces soirées de sports et d'activités ludiques pour les jeunes les samedis soir.

Enfin, le groupe libéral-radical interpellera le Conseil communal quant au respect des droits politiques. Celui-ci dénonce l'activité publicitaire «récurrente» déployée par l'exécutif avant la votation relative au nouveau coefficient fiscal. ○ FLV

CORNAUX Déficit moindre

Le Conseil général de Cornaux se prononce ce soir à 19 heures sur un budget 2014 déficitaire pour un peu plus de 300 000 francs, sur un total de charges de 4,6 millions. C'est mieux que le budget de l'année en cours, qui tablait sur un excédent de charges de près de 540 000 francs.

Le Conseil communal relève qu'il maintiendra ses efforts afin de maîtriser, voire diminuer, les dépenses et de rechercher de nouvelles recettes. Au vu du budget présenté, il propose de maintenir le coefficient fiscal actuel. La fiscalité place Cornaux à un niveau «encore relativement privilégié» par rapport aux autres communes. ○ FME

ENGES Scénario du pire pris en compte

Ce soir, les conseillers généraux d'Enges diront s'ils acceptent ou non le budget 2014 de la commune. Celui-ci repose sur un excédent de charges de 75 000 francs (ré: avant les décisions prises par le Grand Conseil et qui influencent la marche du ménage communal). La faute aux postes chiffrés par l'Etat de Neuchâtel, précise le rapport de l'exécutif engeois, en pointant du doigt «les chapitres Enseignement et Formation, Prévoyance sociale et Economie publique (notamment la sylviculture) qui explosent». Le Conseil communal dit s'être basé sur un scénario défavorable pour estimer les recettes fiscales. ○ STE

MÉMENTO

NEUCHÂTEL

Rock. La Fribourgeoise Laure Betris, alias Kasette, se produira ce soir dès 20h30 au bar King, à Neuchâtel. Son dernier album, «Far», propose un rock au son brut mais à l'écriture très travaillée qui a séduit plusieurs programmeurs radios. Elle sera accompagnée du guitariste Sacha Love et du batteur neuchâtelois Nicolas Pittet.

Nage et ciné. La section de natation synchronisée du Red Fish Neuchâtel présente son show de Noël samedi soir à 19h au Nid-du-Crô. Le thème est cette année «Le Red Fish synchro fait son cinéma», avec des chorégraphies en groupes, duos et solos sur des musiques de films.

FONTAINEMELON

«Le pôle express» au P'tit ciné. Le P'tit ciné présente le film d'animation avec Tom Hanks «Le pôle express» dimanche, à 15h, à la salle de spectacle de Fontainemelon. Age: tout public/conseillé 7 ans. Un peu avant la projection, le Père Noël sera également de passage... Plus d'infos sur: www.auptitcine.ch

DOMBRESSON

Loto au club des aînés. Le club des aînés Dombresson-Villiers-Le Pâquier propose son traditionnel loto de fin d'année, demain à 14h à la salle paroisse de Dombresson. Collation sur place.